

LES ÉTAPES

Inscription

1



Rendez-vous sur la page et cliquez sur votre habitation.



Vérifiez
votre
éligibilité



Rendez-vous

2



Urbanis vous contacte pour une prise de rendez-vous.

Diagnostic 2 heures

3



En présence de l'occupant, l'expert explicite le risque, identifie les entrées d'eau ainsi que les équipements pouvant être impactés.

Rapport confidentiel

4



Urbanis convient d'un nouveau rendez-vous pour présenter le rapport issu du diagnostic et les préconisations qui en découlent. Il comprend des mesures personnalisées avec leurs coûts ainsi que les aides disponibles.

Travaux

5



En réalisant les travaux recommandés à l'issue du diagnostic, vous bénéficiez de l'accompagnement d'Urbanis tout au long des étapes de la constitution du dossier de subvention à la réception des travaux.

Strasbourg.eu
eurométropole

RÉDUISEZ LA VULNÉRABILITÉ DE VOTRE LOGEMENT AUX INONDATIONS

DISPOSITIF
ALABRI
EUROMÉTROPOLE
DE STRASBOURG



Contact :

alabri@strasbourg.eu

Avec le soutien de :



Vous êtes situé en zone inondable ?

Bénéficiez d'un diagnostic gratuit de votre habitation pour connaître sa vulnérabilité. Vous serez conseillés dans les actions à mettre en place et accompagnés pour votre projet de travaux.

Profitez de subventions de l'État pouvant aller jusqu'à 80 % pour la réalisation des travaux recommandés dans le diagnostic.

La réduction de la vulnérabilité a pour objectifs de :

- > **protéger les personnes** en vous permettant de mieux vous organiser et en adaptant le bâti pour vous mettre en sécurité,
- > **limiter les dommages** en mettant hors d'eau les éléments sensibles ou en adaptant le bâtiment,
- > **faciliter le retour à la normale** : les équipements étant protégés ou adaptés, le retour dans le bâtiment sera plus rapide.



Les éléments clés de la vulnérabilité d'un logement

- 1 Les entrées d'eaux
- 2 Le système de chauffage
- 3 Les appareils et le réseau électrique
- 4 Les évacuations d'eaux
- 5 La cuve de froul

